

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2018

Nombre :	
de conseillers	
- en exercice	14
- de présents	14
- de votants	14

L'an deux mil dix huit, le vingt-sept novembre à 20h30,
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Joël RATTE.

Etaient présents : Xavier MOUVET, Jacques MORLAIN,
Sabine SOUMIER, Daniel HERPHELIN, Béatrice PAYEN,
Sophie LOUGUET, Michel DELVA, Philippe MARION,
Lucie ROSELEUR, Christine MEPLAUX, Véronique
DEHAUSSY, Stéphane PAMART et Jean-Claude
CORRIER.

Mme Lucie ROSELEUR a été élue secrétaire de séance.

Objet : Attribution de marché pour le parvis de l'église (2018031)

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis de la Commission d'appel d'offres en date
du 14 novembre 2018 pour les travaux de réfection du parvis et du mur de
soutènement de l'église ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par la SARL ARCHI'TECH ;

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'attribuer le marché
à l'entreprise Bertrand ROTY sise à Berlaimont (Nord) pour un montant de
34 190.50 € ht.

Objet : Décision modificative 4-2018 (2018028)

Suite aux achats de porte-manteaux pour l'école et d'un lave-vaisselle pour la salle
des fêtes, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la décision modificative
proposée comme suit :

Dépenses d'investissement :

2184	Mobilier	+	600 €
2188	Autres immo corporelles	+	3 600 €
2151	Réseaux de voirie		- 4 200 €

Dépenses de fonctionnement :

60621	combustible	+	2 500
60628	Autres fournitures	+	1 000
60631	Fournitures entretien	+	2 500
6535	Formation élus	+	600
615221	Entretien bâtiments		- 3 000
615228	Autres Bâtiments		- 3 000
6531	Indemnités élus		- 600

OBJET : Intégration des frais d'études 2017-2018- DM 5-201 (2018029)

Il convient d'intégrer les frais d'études engagés et suivis de la réalisation des travaux suivants : la réfection des chemins des Grands Sarts, Roux et Croisette, les travaux de la salle des fêtes 2017-2018 ainsi que la construction de vestiaires sportifs dont les travaux ont débuté en juillet 2018.

Par conséquent, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder à l'intégration de ces dépenses dans les comptes d'immobilisations de l'exercice 2018 et d'ouvrir les crédits nécessaires en dépenses et en recettes par opérations budgétaires suivantes :

Libellés	Recettes		Dépenses	
	Chapitre 041	Montant	Chapitre 041	Montant
Frais d'études 2017-2018	2031	29 370.00		
Frais publication 2017-2018	2033	972.00		
Travaux voirie			2151	6 960.00
Travaux bâtiments			21318	23 382.00

OBJET : Subvention exceptionnelle à l'association « C' dans l'Art (2018030)

A l'unanimité, suite la demande de subvention exceptionnelle sollicitée par l'association « C' dans l'Art » en raison de l'organisation d'une conférence à la salle des fêtes à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, l'assemblée, après en avoir délibéré accorde une subvention exceptionnelle de 50 € à l'association pour l'année 2018.

Questions diverses

Répertoire électoral unique

Dans le cadre de la mise en place du Répertoire Electoral Unique, une commission de contrôle doit être constituée. Celle-ci sera chargée d'un contrôle à posteriori des inscriptions et radiations à compter de 2019. Elle sera composée de trois membres dont un conseiller municipal volontaire pris dans l'ordre du tableau pour participer aux travaux de la commission.

Après concertation, la candidature de Mme Béatrice PAYEN est retenue. Elle sera assistée d'un délégué d'administration et d'un délégué du Tribunal de Grande Instance.

Evènements

M. le Maire communique quelques dates, à savoir : le 7 décembre (réception des agents municipaux à l'occasion de la St Eloi) et le 18 décembre (Noël des enfants de l'école).

Divers

La remise des prix des maisons fleuries aura lieu le jour de la cérémonie des vœux le 27 janvier prochain.